

Luxembourg, le 6 avril 2016

Taux d'intérêt

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que, sur base de chiffres provisoires, les principaux taux d'intérêt moyens sur les opérations de crédit et de dépôt appliqués par les établissements de crédit du Luxembourg aux ménages et aux sociétés non financières (SNF) de la zone euro ont évolué comme suit au cours du mois de février 2016.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des ménages

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits immobiliers accordés aux ménages continue de progresser, de 2 points de base en rythme mensuel, passant de 1,78% au mois de janvier 2016 à 1,80% en février 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a diminué de 30 millions d'euros durant cette période de comparaison pour s'établir à 146 millions d'euros en février 2016. En comparaison annuelle avec le mois de février 2015, ce taux s'est contracté de 6 points de base et le montant des crédits accordés a diminué de 33 millions d'euros.

Le taux d'intérêt fixe³ sur les crédits immobiliers accordés aux ménages poursuit sa tendance baissière depuis le second semestre de l'année 2015 pour s'élever à 1,84% en février 2016 contre 1,86% le mois précédent. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a augmenté de 23 millions d'euros sur un mois pour porter l'activité mensuelle à 190 millions d'euros en février 2016. En glissement annuel, le taux a baissé de 12 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 62 millions d'euros.

1 On entend par nouveau contrat tout nouvel accord passé entre le ménage ou la société non financière et l'agent déclarant. Les nouveaux accords comprennent tous les contrats financiers qui spécifient pour la première fois le taux d'intérêt associé au dépôt ou au crédit et toutes les renégociations des dépôts et des crédits existants.

2 Taux d'intérêt variable ou dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an.

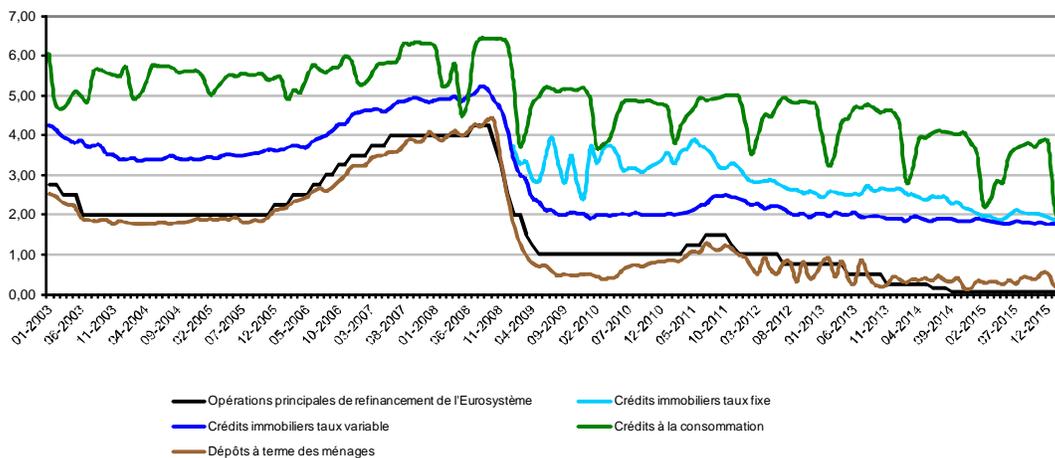
3 Taux d'intérêt fixe pondéré par les montants des contrats pour tous les crédits immobiliers accordés indépendamment de la durée de fixation initiale du taux (supérieure à 1 an). Cette série n'est publiée par la BCL que depuis février 2009 pour des raisons méthodologiques liées à l'identification des déclarants.

Communiqué de presse statistique

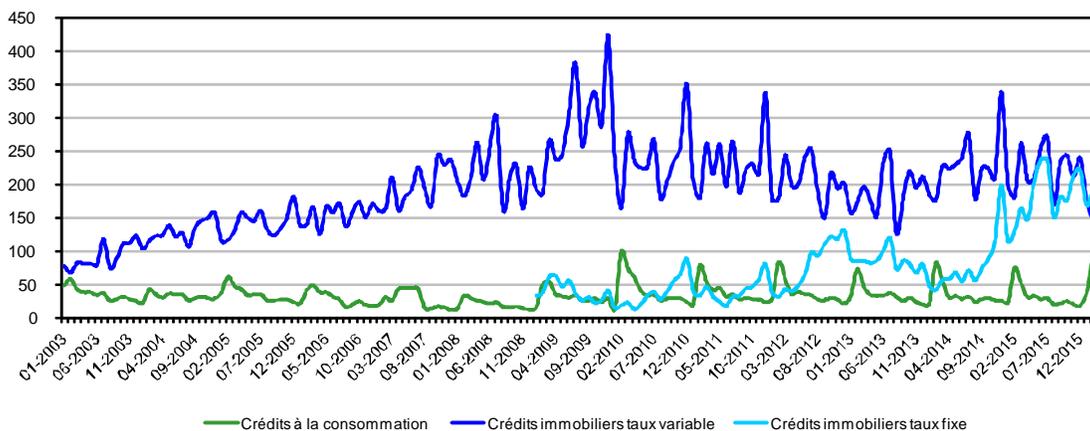
Le taux d'intérêt sur les crédits à la consommation, dont la période de fixation initiale du taux est supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans, s'est inscrit en forte baisse en raison des conditions avantageuses offertes par les banques à l'occasion du festival de l'automobile. Durant le mois de février 2016, ce taux s'élevait à 1,60% contre 2,17% durant le mois précédent. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 55 millions d'euros sur un mois pour s'inscrire à 90 millions d'euros en février 2016. En comparaison annuelle avec le mois de février 2015, ce taux a diminué de 59 points de base tandis que le montant des crédits accordés a augmenté de 16 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des ménages ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an a augmenté sur un mois, passant de 0,19% en janvier 2016 à 0,27% en février 2016, soit un niveau comparable avec celui de l'année précédente.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des ménages



Volumes représentatifs des nouveaux contrats de crédits conclus avec des ménages (en millions d'euros)



Communiqué de presse statistique

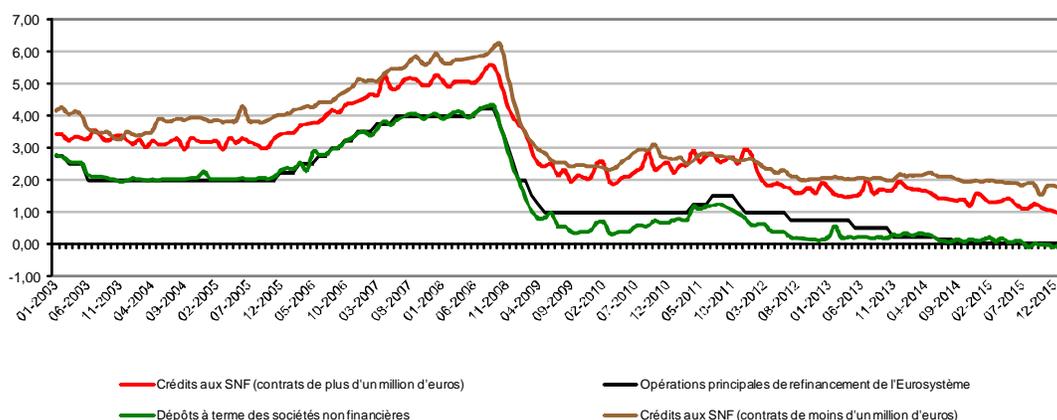
Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats¹ – crédits et dépôts – conclus avec des SNF

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits d'un montant inférieur ou égal à 1 million d'euros accordés aux SNF est demeuré relativement stable sur un mois pour s'élever à 1,79% en février 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés s'élevait à 855 millions d'euros durant la dernière période de référence, en retrait de 12 millions d'euros par rapport au mois précédent. En comparaison annuelle avec le mois de février 2015, ce taux s'est contracté de 20 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 3 millions d'euros.

Le taux d'intérêt variable² sur les crédits d'un montant supérieur à 1 million d'euros accordés aux SNF a augmenté de 7 points de base en comparaison mensuelle pour atteindre 1,01% en février 2016. Le volume de ces crédits nouvellement accordés a progressé de 882 millions d'euros en comparaison mensuelle pour porter l'activité mensuelle à 11 109 millions d'euros. En comparaison avec le mois de février 2015, ce taux a diminué de 27 points de base et le montant des crédits accordés a augmenté de 2 453 millions d'euros.

Le taux d'intérêt sur les dépôts à terme des SNF ayant une échéance initiale inférieure ou égale à 1 an s'est élevée à -13 points de base en février 2016, atteignant ainsi sa valeur historique minimale. Il convient toutefois d'interpréter cette évolution avec précaution car les pondérations des contrats individuels sont très volatiles pour cette catégorie d'instruments.

Taux d'intérêt représentatifs sur les nouveaux contrats – crédits et dépôts – conclus avec des sociétés non financières



Communiqué de presse statistique

Les tableaux relatifs aux taux d'intérêt pratiqués par les établissements de crédit peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de la BCL à l'adresse suivante:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/03_marche_capitaux_interets/index.html

Méthode de pondération

Les taux d'intérêt appliqués aux nouveaux contrats sont pondérés au sein des catégories d'instruments concernées par les montants des contrats individuels. Ceci résulte de la compilation des agrégats nationaux effectuée par les établissements de crédit déclarants et par la BCL.

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



Département Relations internationales et communication

Section Communication L-2983 Luxembourg

Télécopieur: +352 4774-4910

info@bcl.lu